

Date

Lundi 7 décembre 2020 – 16h / 18h

Rédacteur : Laurent Martel, directeur adjoint
Relecture : Représentants des personnes accueillies élus du CVS

Participants : Lylia B. Daoud K. Samir M. Sitti M.
(représentants **titulaires** des personnes accueillies),
Abdelrahmane E. Prince K. Meheni T.
David W. (représentants **suppléants** des personnes accueillies),

Mme Ben Abdelghani Bisma et M.Schlepfher Henri
(représentants **titulaires** des parents)
Mme Dabbak Amra et Mme Djeghmoum Dalila
(représentants **suppléants** des parents)

Mme Khettar Séverine (représentante **titulaire** des salariés)
..... (représentante suppléante des salariés)

M.Marie (représentant de la fondation OVE)

M.Martel (directeur adjoint de l'IME)

Excusés : Sitti M. (représentants **titulaires** des personnes accueillies), Abdelrahmane E. Meheni T.
(représentants **suppléants** des personnes accueillies),

Absents :

Invités :

Destinataire : Familles (par mail ou courrier), personnes accueillies (retour oral par les élus + panneau d'affichage), salariés de l'IME et membres du CVS (par mail)

Ordre du jour :

- Election du président du CVS
- Adoption du « règlement intérieur » du CVS
- Questions des personnes accueillies relayées par les élus
- Questions des représentants des familles
- Questions des représentants des salariés
- Informations diverses

IME Yves Farge
Institut médico-
éducatif

5 rue Jean-Marie Merle
69120 Vaulx-en-Velin
Tél : 04 72 04 96 60
Fax : 04 72 04 96 46

www.fondation-ove.fr

Compte-rendu

- Election du président du CVS

Le vote des huit élus titulaires et suppléants parmi leur candidature, a permis de choisir comme **président du CVS Samir M'COLO MARI** et comme **vice-président Daoud KETFI**.

- Adoption du « règlement intérieur » du CVS

Le règlement est signé par le président et disponible dans le « classeur du CVS » rangé dans le bureau du directeur adjoint.

Questions des personnes accueillies relayées par les élus :

Cycle Accueil :

- Peut-on repeindre :
 - les bancs à l'extérieur
 - les volets de la salle de cycle
 - le mur côté terrain de foot où se trouvent les escaliers de secours

OUI : Les bancs abimés et les volets abimés du cycle volets seront repeints dès que la météo le permettra (en avril et mai).

Non : le mur extérieur de l'internat du côté du terrain de foot ne pourra pas être repeint.

Ces travaux sont trop chers.

L'IME a de l'argent pour des petits travaux mais le gros travaux sont refusés car l'argent doit être économisé pour le projet de reconstruction de l'IME. Depuis 2008 des études sont faites pour reconstruire l'IME qui aura 50 ans en 2021.

- Peut-on réparer les bancs cassés à l'extérieur ?

OUI : Les bancs seront réparés par l'équipe travaux.

- Peut-on réparer les filets dans les cages de foot ?

OUI : ils seront vérifiés, réparés ou changés si besoin.

- Peut-on refaire le marquage au sol du terrain de foot ?

OUI : Le marquage sera vérifié et refait par l'équipe travaux s'il est effacé.

- Peut-on reboucher les trous au sol du terrain de foot ?

Oui : L'équipe travaux essaiera de trouver une solution pour boucher les trous.

- Peut-on racheter des ballons de foot et de basket ?

OUI : des ballons seront rachetés. Ils seront remis à chaque élu du CVS.

Ils devront ensuite les ranger dans le placard de chaque cycle où l'on range les jeux et matériels pour les récréations.

Ce placard a un cadenas avec un code secret pour chaque cycle.

Les élus de chaque cycle devront trouver une organisation avec leurs camarades de cycle pour partager ce matériel.

- Peut-on changer les filets des panneaux de basket et les repeindre ?

OUI : des filets seront achetés et posés s'ils sont à changer.

NON : les peintures ne seront refaites car elles sont encore très bonnes.

- Peut-on tracer des lignes de course dans la cour ?

OUI : Le marquage pourra être fait par l'équipe travaux.

Il faut cependant donner à la direction un dessin des lignes de course qui sont souhaitées.

- Peut-on installer un baby-foot sous le préau ?

Non : un second baby-foot ne sera pas acheté.

Un baby-foot coûte très cher et s'abîme à l'extérieur, même sous un préau.

Un baby-foot est déjà présent dans le « foyer ». Il peut donc être utilisé dans ce lieu.

- Peut-on repeindre la salle de classe de Mathieu ?

OUI : La direction de l'IME fera un point avec l'enseignant pour faire ces travaux.

- Peut-on avoir de nouvelles tables et chaises dans les classes ?

OUI : une vérification sera faite pour compter combien il en manque ou si certaines sont cassées et peuvent être réparées.

La direction fera un point avec les enseignants pour vérifier cela.

Cycle Projet :

- Peut-on installer des sèche-mains dans les toilettes ?

Non. Ce matériel n'offre pas un séchage et une hygiène aussi efficace que le papier essuie-main.

- Il manque très souvent du papier dans les toilettes : comment peut-on faire ?

La direction va organiser un passage tous les 2 jours, et plus si besoin, dans tous les toilettes pour vérifier le niveau du papier, des essuie-mains et du savon.

En cette période de covid-19 la consommation est bien plus importante qu'avant et il faut donc que les vérifications soient faites plus souvent.

- Serait-il possible d'installer une ferme dans le parc de l'IME avec des animaux ? Des poules des lapins des chevres.

OUI et NON

Ce genre de projet est possible, mais il y a beaucoup de points d'organisation à vérifier avant.

Par exemple, il faut que des professionnels expliquent précisément à la direction :

- Quels sont les animaux qui sont souhaités ?
- Comment seront respectées les normes d'hygiène imposées par la loi ?
- Combien seront-ils ?
- Quelle sera l'organisation pendant les vacances : qui s'en occupe ?
- En quoi un tel projet vient-il répondre aux besoins des PIA de chacun ?

- Utiliser les rondeaux de bois à l'arrière de l'internat pour faire du mobilier . Peut-être un totem ?

OUI

Ce bois est disponible pour des créations.

- Certains jeunes souhaitent que le portail à côté de l'atelier de Sabrina soit fermés. Vol de vélo.

NON mais OUI

Le portail ne peut pas être fermé pour de nombreuses raisons pratiques.

Mais un garage à vélo et trottinette plus grand, et fermé par un grillage et une porte à code, sera créé sur le parking.

Une étude sera faite dès janvier.

- Il y a des chaises branlantes dans le réfectoire . Est-ce que certains pourraient être changées ?

OUI

D'abord, une vérification sera faite de toutes les chaises.

Ensuite, celles qui ont un problème seront remplacées.

- Il manque des outils nécessaires pour bien réparer les vélos dans l' atelier de Patrice. Les jeunes sont ok pour faire une liste du matériel manquant . Pourrait-on en acheter ?

OUI

La liste qui sera faite doit ensuite être présentée par Patrice R. à Sylvain P. chef de service éducatif pour qu'elle soit vérifiée et intégrée au stock.

- Le sol de la salle du cycle Projet est souvent sale et il est difficile à entretenir . Est-ce qu'on peut le changer ou faire quelque choses pour qu' il soit mieux et plus propre ?

La direction fait nettoyer avant chaque vacances les sols en béton de cette salle et des ateliers avec un outil spécial (une monobrosse).

La direction fait également des devis depuis quelques semaines pour savoir combien coûterait un sol nouveau (en PVC par exemple).

Ce problème est donc traité mais il n'y a pas encore de solution.

- Traffic : il faudrait des trafics en plus. Il en manque souvent pour les sorties collectives. .

OUI

Depuis le vol du trafic en avril, nous attendons toujours que Renault nous le remplace (car ce sont des véhicules en location).

Les délais sont tellement longs avec les problèmes de la crise covid-19 que l'IME a fait le choix de louer un trafic Volkswagen ces deux derniers mois.

Renault avait annoncé la livraison du nouveau trafic pour décembre. Nous espérons donc qu'il n'y ait plus de problème de véhicule en janvier.

Cycle Majorité

- Pourrait-on racheter des ballons de foot et de basket

Oui (voir réponse ci-dessus).

- Peut-on réparer les casiers des ateliers

OUI : une vérification et les réparations nécessaires seront faites

- Il faut arrêter de prendre des piles dans le « groupe semi autonome » et les toilettes sont sales

Le groupe semi autonome est géré par les majeurs qui y vivent, avec des règles spécifiques.

Au niveau de l'hygiène, le groupe doit se répartir les tâches, ce qui permet aux professionnels d'évaluer l'autonomie à tenir un logement.

Si les toilettes sont sales, les jeunes majeurs doivent donc mieux les nettoyer.

Chaque semaine, une maîtresse de maison vient sur ce groupe vérifier l'état de propreté, et aider les majeurs à apprendre à mieux nettoyer leur logement.

Par contre, elles nettoient le groupe avant chaque vacances pour que l'hygiène soit totale à chaque reprise.

Ce point sera partagé lors de la prochaine réunion d'internat pour qu'une aide à l'autonomie dans le nettoyage des toilettes soit faite par les maîtresses de maison.

- Peut-on avoir des pendules dans différentes pièces pour savoir l'heure ?

OUI : Les élus doivent préciser à la direction les pièces où manquent des pendules.

- **Questions de représentants des familles :**

Un SMS a été transmis à toutes les familles avant ce CVS pour leur indiquer le numéro de la messagerie du téléphone portable du secrétariat permettant de recueillir leurs questions et remarques : 06 29 19 17 89

Cette modalité a été créée pour que l'écrit ne soit pas une barrière à l'expression de certains, et pour faciliter le recueil des questions des élus des parents.

Aucune question posée.

- **Questions des représentants des professionnels :**

Aucune question posée.

- **Informations diverses :**

Gestion de la crise Covid-19 :

Depuis la rentrée l'IME accueille chaque jour tous les bénéficiaires dans des conditions complexes car :

- Le port du masque est difficile pour tous, et même impossible pour certains.
- Les autres mesures barrières ont imposé des changements d'organisation importants.
- Le re confinement depuis novembre a rajouté des difficultés, en suspendant
 - Tous les projets réalisés en inclusion chez nos nombreux partenaires privés ou publics,
 - Toutes les sorties des +20 ans ainsi que les stages prévus.

Ces changements et ces difficultés ne doivent pourtant pas faire oublier les éléments positifs :

- Seulement 2 cas positifs ont été enregistrés sur l'IME depuis août,
- Un « Plan de Continuité des Apprentissages » a été créé dès novembre pour permettre aux familles qui souhaitent que leur enfant reste à domicile lors du re confinement, puissent recevoir du travail adapté, à distance, et un soutien pour leur enfant.

Ainsi, nous pouvons affirmer en cette veille de congés de Noël que l'implication de tous a permis de nous protéger collectivement, tout en continuant de travailler les apprentissages et les projets de chacun.

Que cette dynamique positive nous aide à traverser les prochains mois qui, avec l'annonce des vaccins, semblent représenter « le bout du tunnel » 😊

Changement de directeur de territoire:

Monsieur Eric Marie, directeur de territoire depuis 2012 sera remplacé par monsieur Bruno Minssieux à partir du mois de janvier prochain.

Un passage de relais a pu être fait afin que la direction du « Dispositif IME » (DIME) de Vaulx-en-Velin soit assurée dans les meilleures conditions.

Le projet de **reconstruction du site**, comme celui de **l'externalisation de classes et du « pôle d'apprentissages »** sur le collège voisin, font partis des dossiers prioritaires qui ont été relayés.

Evaluation interne :

Tous les cinq ans, un établissement doit faire son « évaluation interne ». C'est la loi qui l'oblige.

Les professionnels doivent réfléchir à la manière dont ils travaillent, avec une question centrale : Comme faire encore mieux notre travail ?

Cette évaluation interne a débuté en novembre et se poursuivra jusqu'en mars 2021.

Plusieurs groupes de professionnels représentant les différents métiers de l'IME participent à cette évaluation.

Des partenaires et les représentants du CVS seront aussi interrogés.

Une évaluation interne se termine toujours par un « Plan d'amélioration de la qualité ».

Il s'agit de 20 actions à mener dans les cinq années suivantes.



Nous recueillerons donc l'avis du CVS sur ce « plan d'amélioration de la qualité 2021-2026 » lors des prochains CVS.

Admission 2021 et préparation à la sortie de +20 ans :

Le processus d'admission des bénéficiaires pour septembre 2021 vient de commencer.

L'IME doit privilégier l'admission de 13 nouveaux bénéficiaires âgés de 12 à 14 ans, **en organisant les sorties de tous les +20 ans au mois de juillet.**

En effet, l'IME a débuté avec 94 personnes accueillies en septembre alors que son agrément est de 75, et il comptera en juillet plus de 20 personnes âgées de +20 ans dans son effectif.

Ce choix de travailler en suractivité, avec les +20 ans, a été fait en juin parce que la crise du Corona virus a annulé tous les stages et toutes les sorties en 2020, laissant les +20 ans sans solutions et sans préparation.

Mais en juillet 2021, tous ceux âgés de plus de 20 ans ne seront plus accueillis quotidiennement à l'IME. Ils devront laisser leur place aux plus jeunes qui, à leur tour besoin, doivent bénéficier des accompagnements des professionnels de l'IME entre 12 et 20 ans.

Les adultes de +20 ans continueront de pouvoir rencontrer périodiquement l'assistante sociale (Séverine Khettar) et le professionnel « chargé d'insertion » (Samuel Bernard) de l'IME, pour être accompagnés dans leur « projet de vie adulte ».

Au premier trimestre 2021, la « **soirée GPS** » permettra de communiquer auprès de tous les majeurs et de leur famille sur le document remis chaque année, à chaque personne de +18 ans : son « **Guide de Préparation à la Sortie** ».

Cette « soirée » et ce « guide » permettent à ces deux professionnels :

- d'expliquer comment sont préparés les sorties
- de répondre aux questions de chacun

Nous espérons que l'arrivée des vaccins contre la covid permettra d'ici juillet 2021 de relancer tous les projets d'admissions en ESAT ou en CAJ, en priorité pour les +20 ans.

Ceux n'ayant pas d'admission dans ces ESMS seront donc suivis par notre « **service de suites** » animé par **Séverine Khettar et Samuel Bernard**.

Cette nécessité de réduire les accompagnements des +20 ans permet d'éviter les ruptures chez les plus jeunes qui ne trouvent pas de place en IME entre 12 et 14 ans, et qui n'ont pas les ressources des +20 ans pour conduire leur « projet de vie ».

« Dispositif IME » (DIME) et travail en « plateformes » : un modèle d'avenir !

Depuis quelques années l'offre de prestation dans le domaine du handicap évolue.

Par exemple, l'IME travaille depuis 2018 avec le Sessad Georges Seguin pour accompagner tous les parcours des personnes ayant une déficience intellectuelle, dans le cadre du **DIME** : dispositif IME. .

Chacun partage ses outils et ses moyens, dans le but de donner la meilleure réponse aux besoins des familles et personnes accompagnées.

Un « catalogue des prestations » est partagé et permet aux directions de trouver, avec les familles, les meilleures solutions d'accompagnement pour leur enfant.

L'IME développe aussi des partenariats qui permettent de mutualiser ses ressources dans d'autres domaines. Par exemple, dans le domaine de l'autonomie et pour la participation sociale :

- L'IME développe depuis septembre 2020 avec « **l'École de la 2^{ème} chance** », spécialisée dans **l'insertion et la formation**, un partenariat permettant d'offrir :

- Une réponse inclusive aux 16/25 ans du DIME dans le domaine de la formation.
- Des projets de compensations individualisés en priorité aux +20 ans dans le domaine de l'insertion

Ce fonctionnement en plateforme vise à augmenter le niveau d'inclusion scolaire et professionnelle car les projets d'inclusion avec l'éducation nationale n'ont pas pu avancer malgré la convention de 2016 entre l'ARS et ce ministère, et le projet de délocalisation d'une partie du « pôle d'apprentissages » du DIME porté depuis 2017 par l'IME, pour les 12/15 ans, sur le collège voisin (Simone Lagrange).

- **Plateforme « hébergement et évaluation de l'autonomie »** : l'IME propose depuis 2015 sur son internat un « groupe semi-autonome » qui évalue l'autonomie des personnes dans le logement, et dans la vie sociale (tenir son logement, se faire à manger, organiser une sorite etc.). Cet outil a permis d'évaluer des personnes d'autres ESMS (ITEP), en réponse au fonctionnement en plateforme attendu par les financeurs.
- **Plateforme « ateliers »** : les ateliers de l'IME, bien souvent développés auprès de partenaires privés ou publics, permettent d'offrir des activités de compensation aux bénéficiaires du DIME, mais aussi du « dispositif surdité » de la fondation OVE.

« Le CVS pour tous » : présentation de ce document

Ce document rédigé en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permet à chacun de comprendre le CVS à quoi il sert, comment il fonctionne etc.

Il est disponible dans le classeur du CVS. Il peut être emprunté.

Date du prochain CVS : lundi 8 mars 2020 de 16h à 18h

Signature du président du CVS, Samir M'COLO MARI :